

Le Grand Dole accueille Marie-Guite Dufay et contractualise avec la région

Marie-Guite Dufay, présidente de la région Franche-Comté, était à Dole le 5 octobre. Elle en a profité pour signer deux chartes. La première sur le projet gare, la seconde sur la mise en place de la cellule d'appui à l'emploi et à la professionnalisation



Claude Chalon a présenté le projet d'aménagement du pôle gare à Marie-Guite Dufay : « Quand cela fonctionnera bien, Besançon pourra s'en inspirer » a commenté la présidente de la région.

Placée sous le signe de la rencontre avec les élus, les partenaires et les acteurs du territoire du Grand Dole et de la ville de Dole, la visite de Marie-Guite Dufay du 5 octobre dernier a débuté par

une présentation du projet de réaménagement du site de la gare de Dole. Une convention de cofinancement des études du futur pôle gare a été signée sur place entre les différents partenaires, dont la SNCF, RFF, l'Etat et le Département : « *Votre ambition montre votre dynamisme* », a salué la présidente de la Région ; avant de poursuivre : « *Nous n'avons pas compétence à financer l'aménagement des gares, mais quand on voit votre détermination, on se doit de vous suivre.* » Le cortège d'élus s'est ensuite rendu au Centre d'Activités Nouvelles pour une rencontre avec plusieurs créateurs d'entreprises : la société Mahytec d'abord, puis la régie de quartier et Calao.



La visite du CAN a permis aux élus de constater le développement de l'entreprise Mahytec

“Comprendre les emplois de demain”

La visite de la pépinière s'est terminée par la signature de la convention de mise en place de la plateforme d'appui à l'emploi et à la professionnalisation avec la direction régionale de Pôle Emploi et le Grand Dole : « *L'objectif est de repérer les potentiels d'emplois sur notre territoire, de former les demandeurs d'emplois à ces futurs postes pour que le jour où ceux-ci s'ouvrent, les entreprises aient une réponse locale et immédiate* » a rappelé Claude Chalon. Une réception en mairie de Dole a clôt cette journée qui a posé les bases de deux grands projets du Grand Dole.



Jean-Marie Schirck (Pôle Emploi), Marie-Guite Dufay et Claude Chalon ont signé la charte de mise en place de la plateforme d'appui à l'emploi et à la professionnalisation

GRAND DOLE la lettre du conseil

est une publication interne de la communauté d'agglomération du Grand Dole

Directeur de la publication : **Claude Chalon**, rédacteur en chef : **Xavier Ducordeaux**

Tirage : **1000 exemplaires**, LIG, Dole. Papier 100% recyclé.

54, RUE ANDRÉ LEBON - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX

Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - info@grand-dole.fr - www.grand-dole.fr

En bref

Mobilité

La centrale de mobilité du Grand Dole opérationnelle

L'inauguration a eu lieu le 22 septembre dernier. La Centrale de Mobilité du Grand Dole, située 53 avenue Georges Pompidou à Dole, a pour objectif de venir en aide à toutes personnes rencontrant des difficultés liées à la mobilité. L'association "La Roue de Secours 39", gère le dispositif. Les demandeurs d'emplois y trouveront un service de location de 2 roues, parfois un service de mise à disposition d'un véhicule et d'un conducteur, ou encore des facilités et des formations pour passer le permis de conduire. Une future plateforme de covoiturage sera accessible en 2011 depuis ce point d'information central.

Info : la centrale est ouverte du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h

Intranet

Retrouvez tous les comptes-rendus et l'agenda sur Intranet

Depuis le 10 juillet dernier, l'Intranet du Grand Dole est actif. Accessible par mot de passe, vous trouverez tous les comptes-rendus des réunions du Grand Dole, l'agenda des élus, une revue de presse complète et actualisée chaque jour, des news ...

<http://www.grand-dole.fr/intranet/>

Si vous n'avez pas reçu votre mot de passe ou que vous l'avez égaré, Aurélie Petitjean - 03 84 79 78 40 aurelie.petitjean@grand-dole.fr

Agenda

Prochain conseil le 15 décembre 2010

Le prochain conseil de communauté aura lieu le 15 décembre 2010 à 18h30 (lieu non déterminé). Les prises de compétences "sport" et "lecture publique" seront à l'ordre du jour.

Agenda

Les secrétaires de mairie se donnent rendez-vous le 26 novembre 2010

Comme chaque année, le Grand Dole réunira les secrétaires de ses 41 communes le 26 novembre prochain. L'objectif est toujours le même : échanger sur l'intercommunalité, et partager des expériences sous la forme d'un petit déjeuner convivial. Horaires et lieu de la réunion fixés prochainement.

N° 9 | Octobre 2010

GRAND DOLE la lettre du Conseil

GOUX - 7 octobre 2010

Éditorial

Claude CHALON

Président de la communauté d'agglomération



“Le temps des partenariats”

Cher(e)s collègues,

C'est toujours un grand plaisir que de vous retrouver via la Lettre du Conseil. Nous nous étions quittés en juin dernier. Depuis, nous avons profité de l'été pour développer nos partenariats. Ceux-ci se concrétisent, avec notamment la signature des EDAT avec le Conseil Général. Près de 100 dossiers, communaux et intercommunaux, y sont présentés. Je sais que cette signature permettra à nombre d'entre eux d'entrer dans une phase opérationnelle. Nous avons également beaucoup avancé avec le Conseil Régional de Franche-Comté. Après avoir intégré le syndicat mixte Innovia, la Région s'est investie dans le projet gare et dans notre plateforme d'appui à l'emploi et à la professionnalisation. Ces deux dossiers, eux aussi, vont pouvoir entrer dans une phase plus opérationnelle. L'adoption du budget supplémentaire va également nous permettre d'avancer sur trois projets importants : le lancement d'une étude pour positionner l'agglomération comme une terre de congrès ; la mise en place d'un pacte fiscal et financier entre les communes et le Grand Dole ; et le lancement d'une étude sur la mutualisation de services. De quoi nous occuper, et de quoi alimenter une prochaine Lettre du Conseil, que j'aurai de nouveau plaisir à vous faire parvenir avant la fin de l'année. D'ici là, bon courage à tous dans vos différentes activités d'élus.

Claude Chalon



Les EDAT listent tous les projets pour la période 2009-2011. Dans le domaine de la petite enfance, les créations d'accueils de loisirs au Deschaux, aux Mesnils-Pasteur et à Menotey ont été inscrites.

EDAT : on signe le 28 octobre !

Le 28 octobre 2010, le Conseil Général du Jura, la ville de Dole et le Grand Dole signeront les EDAT qui déterminent l'engagement financier du département dans les projets portés par le Grand Dole et ses communes

Le dossier est quasiment ficelé depuis mai dernier. Pourtant, l'approbation du contrat cadre relatif aux Engagements Départementaux pour l'Aménagement du Territoire (EDAT, ex-CTC) n'a été validé en Conseil que le 7 octobre dernier à Goux. Six mois de perdu, alors que la période de contractualisation porte sur 2009-2011 : "C'est un choix du département que d'examiner les plus gros dossiers à la fin" a justifié Claude Chalon. Alors que 12 contrats ont déjà été signés dans le département, celui du Grand Dole fera l'objet des signatures officielles le 28 octobre prochain. Ce document valide les projets du Grand Dole et de ses communes qui entrent dans le

champ de financements du Conseil Général du Jura. Près de 100 dossiers ont été présentés au Conseil Général. Si certains ont fait l'objet de quelques remarques de la part du département (voir ci-dessous), la plupart ont été validés sans sourcilier. Attractivité du territoire, développement durable, services à la population, solidarité : les projets ont été classés selon les axes du projet d'agglomération du Grand Dole. Selon les dossiers présentés, le Conseil Général apporte une participation oscillant entre 10% et 40% du budget des actions, celles ayant un rapport plus ou moins direct avec les compétences du Conseil Général étant privilégiées.

“C'est un choix du département que d'examiner les plus gros dossiers à la fin”

EDAT : le contrat cadre validé, mais quelques réserves avancées

Validé à l'unanimité moins une voix, le contrat cadre relatif aux EDAT semble faire un consensus dans l'assemblée communautaire. Pourtant, les délégués ont pris notes de quelques réserves à adosser à certains dossier : " Nous avons soulevé un certain nombre d'interrogations sur le caractère parfois peu précis, fluctuant et non motivé de certains positionnements " s'interrogeait Marc Borneck, en charge du dossier sur les EDAT. Sont ainsi concernés : l'aménagement de la zone de la Sablonnière à Choisey (future implantation du SDIS), des aménagements futurs liés à la politique congrès, la création d'une aire de service pour camping-cars avenue de Lahr à Dole, l'aménagement du manège de Brack, le Plan d'Approvisionnement Territorial Bois Energie (PAT), le dossier ANRU, la création de trois aires multisports, plusieurs aménagements de voirie de la ville de Dole, les projets de maisons de santé à Tavaux et à Authume. Alerté par Dominique Michaud, maire de Champvans, Claude Chalon a également promis d'ajouter le projet d'aménagement pluriculturel de la commune de Champvans à la longue liste des dossiers à valider. Une rencontre le 8 octobre dernier entre Claude Chalon et Jean Raquin, président du Conseil Général, a permis de clarifier ces différents points.

Un hôtel d'entreprise rue Louis de la Verne

Sollicité mi-2009 par la société C&K Components, le Grand Dole a engagé une réflexion sur le devenir d'un ensemble immobilier de 6 000 m² situé rue Louis de la Verne à Dole (à côté de la Médecine du Travail). La SEM Expansion 39 a mené cette réflexion qui a abouti à la création de deux ensembles : le premier devant accueillir l'antenne doloise de la CCI du Jura et de la Chambre des Métiers ; le second étant destiné à offrir des locaux locaux d'entreprises. Une denrée rare dans le Grand Dole, qui n'a donc pas hésité à attribuer une garantie d'emprunt à Expansion 39 pour finaliser son prêt bancaire.

La fibre optique arrive au CAN

Profitant des travaux menés par la ville de Dole et le Conseil Général du Jura, le Grand Dole a validé le raccordement du Centre d'Activités Nouvelles au réseau de fibre optique. Le débit Internet devrait être multiplié par 200, le bâtiment étant situé aujourd'hui dans une zone mal raccordée à l'ADSL. Une offre qui devrait séduire les nouvelles entreprises, pour qui le critère du débit Internet est devenu aujourd'hui primordial.

Le conseil prend acte du bilan social du Grand Dole

Pour la première fois, le Grand Dole présentait son bilan social à l'assemblée du 7 octobre. Portant sur l'année 2009, il montrait une hausse des effectifs de 33 agents, due essentiellement à la prise de compétence enfance-jeunesse. Soit un total de 71 agents au 31 décembre 2009. 73% du personnel dispose du statut de fonctionnaire, 80% sont des femmes, et près de 50% a moins de 35 ans. Le bilan social complet est disponible sur l'Intranet du Grand Dole à l'adresse suivante : www.grand-dole.fr/intranet

Abattements appliqués à la taxe d'habitation : vers une équité fiscale à terme

Obligé de délibérer avant le 15 octobre 2010 pour choisir sa politique d'abattement en matière de taxe d'habitation, le Grand Dole a choisi de ... ne pas délibérer. Le choix d'une politique - quelle qu'elle soit - aurait en effet eu des conséquences fiscales importantes sur les ménages des neuf communes (Choisey, Crissey, Damparis, Dole, Foucherans, Menotey, Nevy-les-Dole, Rochefort-sur-Nenon, Tavaux) qui ont aujourd'hui une politique d'abattement. L'abattement communal va donc prévaloir pour les 41 communes, avec toutefois un engagement pris par les neuf maires concernés : revoir à la baisse leur politique d'abattement dans les années à venir, afin de rechercher une équité fiscale sur le territoire intercommunal à terme.

Services à la population

Vers un pôle d'excellence sur les services à la personne



Nous n'y échapperons pas : avec un vieillissement de la population de plus en plus caractérisé, les services à la personne vont forcément croître dans les années à venir. Fort d'atouts importants sur son territoire (poids économique du secteur de la santé, présence d'établissements de formation performants ...), le Grand Dole souhaite structurer un pôle d'excellence intercommunal sur les métiers et les emplois des services à la personne et la santé. Une étude va donc débuter pour dessiner les contours de ce pôle, qui devra prévoir un espace d'accueil et d'information, un espace de promotion de la formation et un espace de recherche et d'activités liées aux services à la personne (opérateurs de services, conciergerie d'entreprise ...). L'étude, d'un montant de 30 500 € HT, bénéficiera d'un financement de 30% de la part du Conseil Général du Jura au titre des EDAT.

Le secteur des services à la personne croît chaque année. Le Grand Dole souhaite structurer l'offre

Adoption du budget supplémentaire

Quelques ajustements pour finaliser certains projets

Validé à l'unanimité moins six abstentions, le budget supplémentaire (BS) prend en compte certains ajustements, notamment pour finaliser quelques projets

"Nous sommes dans une situation saine" a rassuré Claude Chalon lorsqu'il a présenté le budget supplémentaire de l'agglomération. Un BS classique, qui n'avait pour objectif que d'ajuster des crédits, notamment pour poursuivre quelques projets engagés. Le CEESHY - Centre d'Essai des Systèmes de Stockage d'Hydrogène - obtient ainsi 30 000 € de budget supplémentaire, alors que le Plan d'Approvisionnement Territorial Bois-Energie récupère 8 000 € de crédits. Deux nouveaux projets viennent également impacter le budget supplémentaire : l'élaboration d'un pacte fiscal et financier entre les communes et l'agglomération (25 000 €) et la mise en oeuvre de la mutualisation de services (20 000 €).



Les études relatives au projet CEESHY nécessitent une augmentation de crédits et un complément de 30 000 €.

Transport

TGD : le service de lignes sur réservation amélioré le soir



Avec 1 250 000 voyageurs en une année, soit 3 425 passagers transportés chaque jour, TGD a connu une première année pleine de succès.

Après un an de mise en service et déjà quelques ajustements en milieu d'année, il était nécessaire d'apporter quelques modifications au réseau TGD. Le conseil a ainsi validé l'avenant contractualisé avec CarPostal, pour un montant de 14 370 € annuel. Les lignes sur réservations sont les grandes bénéficiaires de cet ajustement. Désormais, les cinq lignes sur réservation se voient dotées d'un horaire identique le soir à 19h15 dans le sens Dole / autres communes. Un horaire facile à mémoriser, et calqué sur les arrivées des TER de Dijon et de Besançon. Cette importante modification bénéficie aux 22 communes qui ne sont pas traversées par une ligne régulière. Les autres modifications portent sur des modifications d'horaires sur l'ensemble des lignes régulières, et un élargissement des plages horaires du service de Transport à la Demande (TAD), disponible désormais entre 4h30 et 7h le matin, et entre 19h15 et 22h le soir.

Toutes les infos sur www.reseau-tgd.fr

Le service PMR (personnes à mobilité réduite) recadré

En choisissant d'équiper ses bus en adéquation avec la loi handicap de 2005 (bus à plancher bas, capable de s'agenouiller au niveau des trottoirs, annonces visuelles, annonces sonores et bientôt plaques d'explication en brail aux arrêts), le Grand Dole souhaitait offrir aux personnes à mobilité réduite le même service qu'à tous. Aussi, pour inciter un maximum de personnes à utiliser les lignes régulières, le conseil a choisi de renforcer les règles d'accès au service PMR et de ne le réserver qu'aux détenteurs de la carte d'invalidité. Des exceptions, étudiées au cas par cas, pourront néanmoins être effectuées.

Tourisme

Grand Dole, terre de congrès ?

Une étude pour connaître le potentiel d'accueil du Grand Dole va être engagée.

Doté de véritables atouts patrimoniaux et d'un certain nombre d'équipements structurants, le Grand Dole a la volonté de se positionner sur le segment des MICE. Autrement dit : Meetings, Incentive, Conventions, Events. En bon français, cela signifie que la communauté d'agglomération pourrait développer une offre d'accueil de colloques et de congrès.

Réaliser un plan d'action

Parfaitement positionné géographiquement, très bien desservi par le train et par la route (A36 et A39), le Grand Dole est en effet régulièrement sollicité par des organismes publics et privés nationaux, à la recherche de lieux à la fois pratiques et conviviaux pour l'organisation de leurs assemblées générales annuelles et autres comités de direction. S'appuyant sur l'office de tourisme, et en collaboration avec



En s'appuyant notamment sur la Commanderie, le Grand Dole souhaite développer le tourisme d'affaires

la ville de Dole, la communauté d'agglomération lance ainsi une étude visant à définir une stratégie et à construire l'image d'une destination nouvelle de congrès, de séminaires et d'événements. L'étude est évaluée à 25 000 €, financés à 30% par le Conseil Général du Jura.

En bref

Logement

Le PLH dans les mains de la Préfète du Jura
Arreté le 24 juin 2010 par le conseil d'agglomération, le Plan Local de l'Habitat (PLH) a été transmis pour avis aux communes membres de l'agglomération en juillet. Avec 34 avis positifs plus trois communes qui ne se sont pas prononcées, le PLH a reçu l'approbation définitive du Conseil. Il a depuis été transmis à la préfecture du Jura pour observations.

Assemblée

Changements de délégations
Deux changements de délégations ont été validés par le conseil communautaire : Claude François (Saint-Aubin) remplace Gérard Coutrot (Sampans), démissionnaire de la commission d'appels d'offres ; Sylvain Berthet (Tavaux) remplace Nicole Alix (Tavaux) pour siéger au comité syndical du SICTOM.

Finances

Un pacte entre communes et agglo
Dans le flot de délibérations du conseil, les délégués ont validé, via le vote du BS, le lancement d'une étude sur l'élaboration d'un pacte fiscal et financier entre les communes et l'agglomération. Kézako ? Il s'agit tout simplement de dresser les grands enjeux fiscaux et budgétaires du territoire sur 3 à 6 ans. Quelle fiscalité pour qui ? Quelles relations financières entre le Grand Dole et les communes ? Quelles marges de manoeuvre pour chaque entité ? L'étude, menée par un cabinet spécialisé, devrait rendre ses préconisations durant le premier semestre 2011.

Tourisme

Un site VTT à l'échelle du Pays de Dole

Ce sont plus de 100 km de pistes VTT qui seront prochainement matérialisés sur le Pays de Dole. En s'appuyant sur l'ACDTR (Avenir Cycliste Damparis, Tavaux, Région), le Grand Dole veut ainsi structurer l'offre VTT de son territoire, tout en offrant aux pratiquants une meilleure lisibilité. Comme pour les pistes de ski, des circuits verts, bleus, rouges et noirs seront proposés. La création de cet espace VTT comprend la mise en place de départs matérialisés, de services (sanitaires, points techniques ...) et d'éléments pratiques (topoguides, balisage ...) 2012 semble être une bonne échéance pour créer ce site et rejoindre les 150 références françaises en la matière